



A TULLE, LES IDÉES FLEURISSENT

P O I
N C T
S EN SUSPENSION +++

œuvre d'Anne Bouroul

EXPOSITION DU
15 MAI AU
19 SEPTEMBRE 2021

MUSEE DU CLOITRE
PLACE BERTEAUD
19000 TULLE



Ce journal a été mis en impression le 23 mars 2021. Il ne prend pas en compte des éventuelles nouvelles mesures sanitaires décidées par l'Etat au-delà de cette date.



éditorial



○ Jean-Bernard Servières, président de l'association la Cité de l'Accordéon, et Laurent Valéro, directeur artistique des Nuits de Nacre, ont le soutien des élus pour la nouvelle édition tant attendue.

Préparer la sortie du tunnel

Reconfinera ? Reconfinera pas ? Cette question lancinante et angoissante, on l'a entendue tout au long du mois de mars, après l'instauration du couvre-feu... Elle illustre l'incapacité du gouvernement à prendre la main face à l'épidémie. On était pourtant en droit d'attendre, dès le mois dernier, l'annonce d'une date pour notre remise en liberté, même de façon progressive et toujours avec le respect des gestes-barrière, masque compris.

Car enfin, les centres de vaccination étaient opérationnels, à Tulle comme ailleurs. Malheureusement, en France comme dans d'autres pays – mais pas tous – les vaccins n'étaient diffusés qu'au compte-gouttes.

L'étau aurait néanmoins pu être desserré. En respectant des règles sanitaires simples – et les citoyens y étaient prêts – on aurait pu rouvrir les salles de cinéma et de spectacles, rouvrir les tribunes des stades, à un public certes limité à chaque séance ou à chaque match.

Et on a bien tardé aussi à permettre à nouveau les visites des familles dans les EHPAD, toujours pour cause de vaccins trop longtemps fantômes.

Ce demi-confinement n'a malgré tout pas empêché les hôpitaux, dans plusieurs régions, d'être à court de lits de réanimation... Tandis que partout, la rupture des liens sociaux, l'isolement, les solitudes ont entraîné de la détresse, chez les jeunes comme parmi les plus âgés.

Bien des entreprises auront du mal à repartir une fois l'épidémie réellement maîtrisée (mais quand ?) et bien des emplois sont menacés, même si l'on prévoit une forte reprise de l'activité. Et les associations, ce tissu social qui donne vie à notre ville autant que les commerces, seront-elles en état de redémarrer après un si long sommeil ?

Il faut l'espérer et la Ville y contribuera autant qu'elle le pourra.

Avec une ferme volonté, autant que pour favoriser les vaccinations, la Ville de Tulle soutiendra et accompagnera la renaissance. Et en attendant d'autres dates à venir, elle vous donne rendez-vous du 25 au 27 juin pour le Festival des Nuits de Nacre et le 4 juillet sur les parcours de la Tulle-Brive Nature.



BERNARD COMBES,
MAIRE DE TULLE,
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

La Ville accroît sa capacité d'investissements en 2021

Le vote du budget aura lieu le 13 avril en Conseil municipal. Les grandes lignes directrices ont été abordées lors du Débat d'Orientations Budgétaires le 2 mars dernier, comme l'explique Pascal Cavitte, conseiller municipal délégué au pôle ressources.



Pourquoi le Débat d'Orientations Budgétaires est-il un outil de concertation interne important ?

Ce temps de débat permet une explication avant le vote du budget. Il permet d'impliquer tous les élus dans les projets à venir et d'être transparent dans la gestion budgétaire de la collectivité. Nous avons travaillé en commission ressources sur chaque point afin de soumettre des éléments précis lors du vote du budget. Certaines décisions ne sont pas arrêtées et seront soumises aux choix des élus.

Il s'agit véritablement du premier budget de la mandature et il a été construit dans un contexte particulier. Grâce à la gestion rigoureuse du précédent mandat, la Ville s'est fortement désendettée. Cela permet de débiter avec une capacité d'autofinancement nette égale au double de son niveau de 2014, soit 1 million euros. L'objectif, cette année, est d'assurer la continuité de l'action municipale, de poursuivre les opérations d'investissement, de mettre en œuvre les premières orientations politiques du mandat et d'absorber progressivement les impacts de la crise sanitaire.

Cette crise ne pèsera-t-elle pas sur les impôts ?

Non, il n'y aura pas d'augmentation des impôts car la Ville a pu absorber les dépenses liées au Covid grâce à une situation financière saine et des charges de fonctionnement contenues. Le surcoût lié à la situation sanitaire s'élève à 800 000€ dont environ 320 000€ de pertes de recettes. Il y aura un impact sur notre budget de fonctionnement mais pas sur l'investissement. En 2020, la part d'investissement par habitant s'élevait à 210€ ; en 2021, nous serons à 320€. Au total, 10 millions d'euros seront inscrits au budget cette année pour mener à bien l'ensemble des projets, malgré un contexte général de baisse de dotations de l'Etat et la suppression de la taxe d'habitation (compensée par l'Etat). En 2020, sur les 9 millions prévus, 6 millions ont été réalisés, crise sanitaire oblige.

Quels sont les grands investissements pour 2021 ?

Nous poursuivons ce qui a été acté lors du précédent mandat, notamment les travaux pour la création de la future Cité de l'accordéon et des patrimoines (3,4 millions €) et la modernisation du stade de Pounot (1 million €). Des travaux de rénovation des bâtiments municipaux sont également prévus (495 000€), ainsi que la réhabilitation du parking Péri (1,1 million €). Un programme de rénovation thermique sera engagé dans les écoles (165 000€) et le dispositif Cœur de Ville bénéficiera d'une enveloppe de 141 000€ pour le lancement de nouvelles études.

Un plan pluriannuel d'investissements sera soumis aux élus afin d'établir un programme d'actions pour les cinq prochaines années. Parmi les hypothèses : la restructuration du stationnement dans le haut du Trech et près de l'hôpital, la rénovation du Conservatoire de musique et de danse ou encore la question des mobilités. Cette dynamique de projets est indispensable car elle permet à tous les acteurs de se projeter et de s'impliquer.

Ça s'est passé à Tulle

HABITAT

Des aides pour rénover les logements

Dans le cadre d'une étude pré-opérationnelle habitat, Tulle agglo a décidé de mettre en place un vaste dispositif d'aides à destination des propriétaires occupants et bailleurs pour la rénovation de leurs logements.

Des aides dont vont pouvoir bénéficier les Tullistes, propriétaires occupants ou bailleurs. Une enveloppe budgétaire d'environ 2 millions d'euros a été établie pour 5 ans et permettra de financer : la rénovation énergétique, l'adaptation du logement à la perte d'autonomie, la rénovation de biens dégradés ou indignes, la remise sur le marché de biens vacants depuis deux ans après travaux, une aide à la fusion de logements, etc. L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat concerne toute la ville ; l'OPAH de Renouveau Urbain en revanche ne concerne que les logements se trouvant dans un périmètre précis (avenue Victor-Hugo, rue Jean-Jaurès, quartier du Trech). Les aides sont cumulables pour les deux dispositifs ce qui signifie que les propriétaires peuvent bénéficier d'aides provenant de co-financeurs partenaires de cette action (ANAH, Tulle agglo, Conseil Départemental et Ville de Tulle).

Pour bénéficier de ces diverses aides (sous conditions d'éligibilité), les propriétaires occupants ou bailleurs pourront prendre contact avec l'animateur du dispositif à partir du mois de juin.

L'OPAH et l'OPAH-RU vont permettre d'améliorer la qualité des logements, de contribuer à la mise en valeur du cœur de ville et aussi de soutenir l'économie locale (artisans, PME) grâce aux aides incitatives proposées pour la réalisation des travaux.

 Retrouvez l'ensemble des périmètres et les informations sur ce dispositif sur www.agglo-tulle.fr

NOUVEAUTÉ

LE MANAGER DU COMMERCE EST ARRIVÉ

Dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville et notamment des actions de revitalisation du centre-ville, la Ville vient de recruter un manager du commerce : Cédric Beaussonie.



Diplômé en droit, économie et gestion des organisations territoriales, Cédric Beaussonie a travaillé dans le domaine du développement économique dans plusieurs Communautés de Communes. Avant de rejoindre le 13 janvier la Ville, il travaillait à la Communauté de Communes du Grand-Figeac, en tant que chargé de mission développement économique – appui aux entreprises. Depuis 2007, il s'est tout particulièrement spécialisé dans l'accompagnement des porteurs de projets économiques. Un nouveau challenge professionnel pour le Corrèzien : « je suis là pour aider de la TPE à la grande entreprise. Il y a des attentes et encore plus en ce moment, avec le contexte sanitaire et les nouveaux modes de consommation. Les commerçants ont besoin d'aide pour prendre en main les outils numériques. Une plateforme numérique collective initiée et impulsée par la Ville sera mise en place rapidement afin d'apporter une nouvelle offre sur Tulle ».

 Contact : cedric.beaussonie@ville-tulle.fr ou 06 31 86 56 40



TRANSFORMATION ENGAGÉE

Depuis fin janvier, les entreprises sont à pied d'œuvre sur le chantier de la future Cité de l'accordéon et des patrimoines. La démolition des garages a permis de libérer les espaces pour la construction du futur auditorium (150 tonnes de gravats ont été retirées). Il a ensuite été procédé à la démolition de l'ancienne cuisine (côté hôpital), qui accueillera la cage d'ascenseur.

STAGE PROFESSIONNEL

Immersion totale à l'École de gendarmerie

Les élèves de 1^{ère} bac pro Métiers de la Sécurité du Lycée René Cassin ont effectué un stage à la caserne de Tulle.



Un stage professionnel d'une semaine, obligatoire dans leur cursus, pour lequel filles et garçons ont mouillé le maillot. Ils ont pu découvrir les métiers de la gendarmerie, accompagnés par trois formateurs du site de Tulle : « ils ont suivi des cours en tant qu'observateurs dans certaines de nos compagnies puis ils ont participé à des cours pratiques comme l'initiation à la méthode naturelle, explique le chef d'escadron Chevallereau. On travaille à la fois sur le dépassement de soi et la cohésion d'équipe dans ce type d'exercice ». Une immersion dans les métiers de la gendarmerie indispensable pour faire un choix d'orientation en terminale : « les élèves effectueront une période de formation en milieu professionnel en fonction de la dominante choisie en fin de 1^{ère} : Sécurité Publique et Sureté ou Sécurité incendie », précise Emmanuel Bedou, professeur principal. Au total, sur trois ans, les élèves participeront à 22 semaines en milieu professionnel (SDIS, Police Nationale,...) pour préparer des concours ou leur entrée sur le marché du travail.

 Plus d'infos sur www.lyc-cassin.ac-limoges.fr (rubrique formation initiale)

ACCUEIL DE JOUR

DES MOTS POUR LE DIRE

Inform'elles Tulle met en place un nouveau dispositif à destination des enfants et des jeunes mineurs pour briser le silence autour des violences conjugales.

Les séances, animées par une éducatrice spécialisée et l'assistante sociale du secteur, ont pour objectif de libérer la parole des enfants témoins et/ou victimes de violences familiales : « nous nous appuyons sur un guide élaboré par Karen Sadlier, docteur en psychologie clinique, explique Jeanne Itangu, responsable de l'association SOS Violences Conjugales dont dépend l'accueil de jour Inform'elles. A travers des activités ludiques et pédagogiques, les enfants verbalisent leurs sentiments et posent des mots sur leur vécu. Ces ateliers permettent aussi de renouer le dialogue entre le parent victime et l'enfant ».

Un dispositif qui s'inscrit dans un parcours de soins complémentaires et qui a un impact positif pour les familles : l'enfant retrouve petit à petit sa place et son insouciance.

« Depuis le début de la crise sanitaire, on observe un tournant dans la prise en compte des violences conjugales, précise Jeanne Itangu. Le Gouvernement a eu des actions fortes lors du premier confinement, notamment en termes de communication, ce qui a permis de libérer un peu plus la parole des victimes. Dans le département, nous avons constaté une augmentation de 30% des violences en milieu rural. En 2020, 336 personnes ont sollicité l'association, dont 109 à Tulle (contre 98 en 2019). Une augmentation qui révèle une dégradation des situations et des faits de violences plus graves ». Si aujourd'hui les campagnes nationales portent leurs fruits, Inform'elles souhaite poursuivre son travail de sensibilisation et pour cela elle recherche un bénévole en communication. Avis aux volontaires.

 3 rue Louisa Paulin lundis, jeudis et vendredis 10h à 16h, 05 55 21 92 47 - [facebook.com/agnes.promeneurdu.net.5](https://www.facebook.com/agnes.promeneurdu.net.5)



LES LUCIOLES

La résidence séniors sur les hauteurs de Tulle prend forme : l'ancienne école normale a été entièrement dépolluée et les corps de métiers s'affairent désormais pour réaliser une trentaine de logements adaptés. Une extension a été créée (28 appartements supplémentaires). Des visites d'un appartement témoin peuvent être envisagées dans le courant du mois de mai. Plus de renseignements au 05 55 26 28 25.

APPRENTISSAGE

Une promotion innovante

Le CFA Bâtiment et Pôle Emploi s'associent pour mettre en place une action à destination des demandeurs d'emploi afin de leur proposer des formations diplômantes en alternance.

Opération séduction au CFA Bâtiment : apprentis, conseillers jeunes et entreprises enchaînent les retours d'expériences auprès de cinq demandeurs d'emploi. « C'est la première année que nous organisons ces demi-journées de découverte des métiers du bâtiment, explique Karine Lacresse, directrice de Pôle Emploi Tulle-Ussel. Elles auront lieu tous les mardis jusqu'en juillet et permettent des temps d'échanges concrets pour les demandeurs d'emploi. Il y a une vraie personnalisation du parcours pour ceux qui décideraient de s'engager dans la voie de l'alternance. Même pour ceux qui n'ont pas d'entreprises, nous pouvons trouver des solutions ».

Les métiers du bâtiment recrutent et recherchent des volontaires, comme l'explique Claude Couturas, chauffagiste installé depuis 1998 à Tulle : « je peux accueillir 2 apprentis dans mon équipe. Il y a des possibilités d'évolution dans nos métiers. Certains de mes salariés se sont installés à leur propre compte. Il ne faut pas avoir peur de s'engager dans une entreprise. Dans le bâtiment, on aide les autres et c'est gratifiant ». Des informations et des propositions qui suscitent l'intérêt des participants comme Dagri, 33 ans : « je suis sans emploi depuis un an et les métiers dans l'électricité m'intéressent. Je ne connaissais pas cet établissement et ses formations en alternance. Si je peux avoir des équivalences avec mon diplôme et une rémunération intéressante, c'est un projet qui pourrait m'intéresser ». Marie, 34 ans, et Cédric, 21 ans, témoignent à leur tour sur leurs parcours et leurs expériences de la formation en alternance au CFA de Tulle. Ils sont positifs et assurent que la formation « est la voie royale pour apprendre un métier ».

 www.cfabatiment-tulle.fr



Les temps d'échanges concrets permettent aux demandeurs d'emploi de se projeter dans l'alternance.

CENTRE D'ÉCHANGES INTERNATIONAUX

RECHERCHE DE FAMILLES D'ACCUEIL

Le CEI œuvre au rapprochement des jeunes du monde entier par un partage linguistique et culturel. Il cherche des familles pour accueillir des jeunes durant l'année scolaire.

L'équipe du CEI Saint-Malo organise l'accueil de lycéens étrangers en France pour des immersions en lycée et des séjours linguistiques de courte durée. De nombreux jeunes partent chaque année en séjour linguistique pour une année scolaire, un trimestre ou un semestre et partagent le quotidien d'une famille hôte, tout en étant scolarisés. Le Centre recherche des familles volontaires pour héberger des jeunes dès la rentrée prochaine. Renseignements auprès de Vanessa Simon au 02 99 20 06 14.

 www.groupe-cei.fr



OPÉRATION SENTINELLE

Les soldats du 31^e Régiment du Génie de Castelsarrasin ont été reçus à l'Hôtel de Ville par les élus et la Préfète de la Corrèze. Une cérémonie pour remercier ces militaires qui ont patrouillé dans les rues de la cité depuis fin octobre. Le Maire leur a remis une médaille de la Ville afin qu'ils gardent un souvenir de leur passage dans notre commune.

LE BLOC-NOTES DES QUARTIERS

BANQUE ALIMENTAIRE

Les associations se mobilisent pour aider les personnes dans la précarité en organisant une grande collecte pour la Banque alimentaire. Chaque don compte !

VENDREDI 9 et **SAMEDI 10 AVRIL** dans les grandes surfaces de Tulle

DON DU SANG

Il est aussi possible de donner son sang après une injection de vaccin contre la Covid-19.

MARDI 13 et **MERCREDI 14 AVRIL** 14h30 à 19h salle Latreille

☎ mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

MA COMMUNE MA SANTÉ

L'association ACTIOM (Action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat) organise une permanence pour présenter une solution de santé mutualisée aux habitants (sur RDV au 05 64 10 00 48).

MERCREDI 28 AVRIL de 13h30 à 17h30, CCAS de Tulle 25 quai Gabriel-Péri

☎ associationactiom.org

N'hésitez pas à transmettre vos informations à TulleMag : communication@ville-tulle.fr



- Les services techniques et des sports supervisent ce chantier. Les anciennes mains courantes, les cages et les abris de touches ont été retirés au bénéfice d'autres sites sportifs.

FOOTBALL

Un équipement nouvelle génération

Les travaux de terrassement viennent de commencer au stade de Pounot pour la création d'un terrain synthétique.

Durant quatre mois, si les conditions météorologiques le permettent, les entreprises vont réaliser la transformation du stade de foot. L'entreprise Colas débute ce mois-ci avec le terrassement et plus précisément avec un décaissement de 20 cm de terre végétale (réutilisée par la Ville). La société Art Dan, spécialisée dans l'aménagement des sols sportifs et espaces verts, va ensuite intervenir pour la pose du gazon synthétique pur sans remplissage, et l'installation d'un système de drainage adapté. Cette pelouse répond aux prescriptions de la Fédération de football, elle est résistante, souple et utilisable 365 jours/an. Les projecteurs seront également remplacés par des Led, ainsi que les buts, les abris, les clôtures, les mains courantes et le tunnel. Une modernisation du site indispensable estimée à 1 million d'euros et subventionnée à hauteur de 75%.



27 RUE JEAN-JAURÈS

Les travaux de la résidence avancent : 3 planchers sur 4 ont été coulés et les entreprises attaquent la pose des menuiseries. Une grue achemine le béton dans les étages. Ces opérations de gros œuvre nécessitent une grande technicité car il faut intervenir par étage pour ne pas déstabiliser le bâtiment. La revalorisation de cet immeuble en 11 logements est portée par Polygone dans le cadre de l'opération Cœur de ville.

PROPRETÉ URBAINE

L'AFFAIRE DE TOUS !

Chaque jour, les 20 agents de l'équipe de la propreté urbaine procèdent au nettoyage et à l'entretien des espaces publics.

110 km de chaussée auxquels s'ajoutent les trottoirs, les talus et les terrains municipaux. Un challenge pour les équipes qui ne relâchent pas leurs efforts et qui luttent quotidiennement contre les incivilités. Un planning d'intervention est établi toutes les semaines pour les agents polyvalents. Tous les jours, six balayeurs quadrillent la ville pour plus d'efficacité et vident les corbeilles (trois agents sont mobilisés les jours de marché). Un agent est également chargé du nettoyage des toilettes publiques du lundi au samedi. Ponctuellement, l'équipe vient en renfort pour l'entretien des cimetières.

Mais la propreté de la ville est aussi de la responsabilité de chacun. Une déjection canine ramassée, un papier jeté dans la poubelle, une touffe d'herbe arrachée au pied d'un arbre, des poubelles déposées dans le bon conteneur... sont des gestes simples et nécessaires. L'implication de tous peut améliorer le cadre de vie et le bien-être des Tullistes.

Il existe cinq déchetteries autour de Tulle dans lesquelles vous pouvez déposer gratuitement des déchets qui ne peuvent pas être collectés avec les ordures ménagères (TV, matelas, meubles...). Ce geste permet d'éviter les dépôts sauvages qui ternissent l'image de Tulle, qui polluent l'environnement et qui mobilisent sept agents de l'équipe une fois par semaine, tout au long de l'année.

 www.agglo-tulle.fr (rubriques vie pratique, collecte des déchets)



j'aime
mon
QUARTIER

MUSIQUE

Le Chambon déambule

Les enfants du centre de loisirs animeront les rues de Tulle le vendredi 23 avril de 16h à 18h (si les conditions sanitaires le permettent).

Durant les vacances de printemps, les enfants seront sensibilisés à la musique avec l'intervention du groupe Freestyle MB. Ils participeront à de nombreux ateliers : création d'instruments, costumes, chant et danse. En parallèle, certains suivront un stage de radio pour découvrir l'univers de ce média. L'équipe d'animation travaille en partenariat avec Des Lendemain qui Chantent et l'OCCE 19 pour mener à bien ces activités. Le jour J, tous seront présents pour cette parade musicale en ville. Rendez-vous au concert déambulatoire (place Jean-Tavé jusqu'au parvis de la Cathédrale) pour découvrir et encourager les talents de nos jeunes artistes et journalistes.



LA VOIRIE FAIT PEAU NEUVE

Tulle agglomération a réalisé des travaux de voirie fin février-début mars. L'entreprise Colas est intervenue Côte de Poissac pour sécuriser cette voie avec un enduit (930 mètres) pour un montant de 39 200€. L'entreprise a aussi effectué la pose d'enrobés et de caniveaux rue des Portes-Chanac. Une remise en état estimée à 17 000€.

SERVICE PUBLIC

Tulle accueille une plateforme de gestion de la main-d'œuvre étrangère

La ville a été retenue pour accueillir une des six plateformes inter-régionales de gestion de la main-d'œuvre étrangère.

C'est une bonne nouvelle pour la ville-préfecture qui voit son offre de services publics s'élargir et surtout qui entraîne le recrutement d'une vingtaine de personnes (fonctionnaires ou contractuels).

Ces plateformes participent à la mise en œuvre de la réforme de l'immigration professionnelle souhaitée par le Gouvernement avec notamment une simplification du cadre juridique, la mise en place d'une nouvelle organisation territoriale et une dématérialisation des demandes. Elles exercent leurs compétences au profit des préfets du département auxquels elles sont rattachées.

LE SITE DE TULLE

Depuis le 1^{er} avril, les agents sont opérationnels et gèrent les demandes d'autorisation de travail des ressortissants étrangers amenés à exercer une activité salariée dans la région Ouest (Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine et Occitanie). Ce guichet unique pour les employeurs de main-d'œuvre étrangère simplifie les démarches et permet une meilleure efficacité dans le traitement des dossiers.

La plateforme, qui n'a donc pas vocation à accueillir du public, est installée à la Cité administrative, 1 place Martial-Brigouleix, un bâtiment qui abrite déjà les services de l'Etat.

 www.correze.gouv.fr

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

UNE COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE À TULLE

Nicolas Dejeu vient d'ouvrir la première coopérative funéraire du Limousin. Il a choisi Tulle pour ce projet novateur et solidaire.



Ce Corrèzien a souhaité se reconvertir et s'est inspiré du modèle des coopératives funéraires du Québec pour proposer une nouvelle offre aux habitants du territoire. Transparence, accompagnement, personnalisation, partenariats locaux et respect de l'environnement : l'opérateur funéraire souhaite se démarquer et répondre aux nouvelles attentes des clients. « Aujourd'hui, il y a peu de propositions autour des cérémonies laïques par exemple, souligne-t-il. Nous essayons de respecter les volontés de chacun, de nous adapter aux besoins des familles et surtout nous ne sommes pas là pour vendre des prestations purement commerciales ». Chaque salarié est adhérent de la coopérative et les bénéficiaires sont réinvestis dans l'entreprise. Un modèle de gestion participative qui offre une véritable alternative aux formules traditionnelles (20 à 30% de moins que la plupart des services de pompes funèbres classiques).

 **1 quai Alfred de Chammard, lundi au vendredi de 10h à 18h et samedi sur RDV : 05 87 09 06 90, www.cooperatifuneraire.fr**



HOMMAGE

Yvette Baussian, née le 7 février 1953 à Treignac, a été enseignante et formatrice dans plusieurs écoles de la ville avant de terminer sa carrière à Turgot. Durant plusieurs années, elle a mis ses compétences et son dévouement au service du football corrézien. Très impliquée dans le club de Tulle, elle était connue de toutes les générations. Le Conseil municipal présente ses plus sincères condoléances à ses proches. (Photo fournie)

ENVIRONNEMENT

Jérôme Bouilly, un citoyen actif

Adepte du « plogging » et des balades en ville, le quadragénaire a décidé de joindre l'utile à l'agréable en ramassant les déchets lors de ses sorties sportives ou familiales.



L'activité de nettoyage citoyen a débuté en décembre lors d'une promenade familiale : « ma fille m'a fait remarquer que les endroits où l'on se promenait en ville étaient sales : canettes, masques, sacs, etc. J'ai alors décidé de créer une association et de me servir des réseaux sociaux pour inciter les habitants des quartiers à se joindre à moi pour des actions ponctuelles de nettoyage. J'ai commencé par le passage au niveau de Citéa, explique Jérôme Bouilly. Avec un des commerçants du quartier, on a ramassé les déchets et nettoyé les tags. La réaction des usagers a été rapide et surtout encourageante ». Depuis, le Tulliste propose régulièrement des actions dans les quartiers. Il est notamment intervenu dans le quartier de Virevialle, où les bénévoles de l'association lui

ont prêté main forte, et à proximité du centre commercial Leclerc.

Cet ouvrier agricole, soucieux de son cadre de vie et de l'image de sa ville, profite également de son jogging pour récolter les déchets jetés ici et là dans la ville et ses alentours (du plogging). « Les gens ont pris l'habitude de me solliciter via ma page Facebook et me demandent d'intervenir sur différents sites. Je demande à ceux qui le souhaitent de se mobiliser pendant une heure. Cela permet de nettoyer un espace et de ne pas trop décourager les participants. La Ville m'apporte son soutien, elle m'a fourni un peu de matériel (sacs, gants, combinaisons, masques...) et souhaite m'accompagner dans ma démarche avec un coup de pouce financier

pour payer les produits de nettoyage et de la peinture entre autres ». Une action citoyenne pour rendre plus propre mais surtout pour faire prendre conscience aux habitants que chaque geste compte : « les agents du service d'entretien de la Ville ne peuvent pas être partout. Chacun peut, lors d'une sortie, ramasser ce qu'il trouve sur son chemin. Aujourd'hui, je repasse régulièrement sur les sites que j'ai nettoyés et je constate qu'il y a moins de déchets, mais cela n'empêche pas les gens de jeter ». Conscient de la tâche qu'il lui reste à accomplir, Jérôme compte bien poursuivre son action à travers la ville, avec l'aide des habitants.



Page Facebook : le Père Noël veille sur la ville ou par mail
leperenoelvellesurlaville@gmail.com



DING DANG DONG

L'horloge du campanile de l'ancienne école Turgot a été réhabilitée. L'entreprise Brouillet (Noailles) a remplacé les poids et balanciers par un mécanisme électrique. Le coût de l'opération s'élève à 9 000€ et les équipes techniques veillent au bon fonctionnement du dispositif. L'équipe du Pôle culture, qui a récupéré l'ancienne machine, recherche des éléments historiques sur ce symbole du quartier.

PÂTISSERIE- CHOCOLATERIE

4 adresses gourmandes à Tulle

Nos pâtisseries régaler les Tullistes depuis de nombreuses années avec leur créativité et leur authenticité. Ces savoir-faire perdurent, se transmettent et font de la ville une destination à croquer.



● De gauche à droite : Gaël Gorse (Orfèves), Guillaume Chantereau (Bon-Bon), Mathieu Vinatier (Rochais) et Julien Breuil (Maison Julien).

Les vitrines gourmandes des quatre pâtisseries de Tulle attirent toujours le regard des passants de l'avenue Winston-Churchill jusqu'au centre ancien. Une richesse et une offre variée, appréciée dans la commune et autour, qui démontre une belle vitalité du secteur.

Gaël Gorse, gérant de la pâtisserie-chocolaterie Orfèves, ne dira pas le contraire. Installé depuis 2004 dans l'ancienne pâtisserie Verdier, il entreprend un nouveau challenge pour régaler ses clients : « j'ai déménagé mon laboratoire de production route de Naves, dans un nouveau local plus grand qui me permettra d'élargir mon offre et de proposer des ateliers au public. Dans mon métier, il est important de se renouveler, de se remettre en question pour évoluer et répondre aux attentes de la clientèle ». Chocolats, pâtisseries et gâteaux secs, élaborés à partir de produits locaux et de saison, seront étoffés par une gamme de bonbons.

Dans un autre quartier de la ville, la pâtisserie Bon-Bon, installée depuis 2017 dans l'ancienne pâtisserie Mirat avenue Victor-Hugo, offre une autre

gamme de produits aux Tullistes : biscuits, viennoiseries et pâtisseries composent la vitrine. Guillaume Chantereau et Mélanie Etoc poursuivent cette aventure gourmande et font régulièrement évoluer leur carte. « Nous avons réussi à fidéliser notre clientèle qui apprécie tout particulièrement notre gamme de biscuits. Toutes nos pâtisseries sont faites maison et élaborées à partir de produits frais, un gage de qualité », souligne le pâtissier, ambassadeur des artisans gourmands du Limousin. Fort de son expérience belge, le chef apporte sa touche personnelle à ses créations, comme le Bon-Bon ou le Merveilleux, des gâteaux très appréciés.

DEUX REPRISES

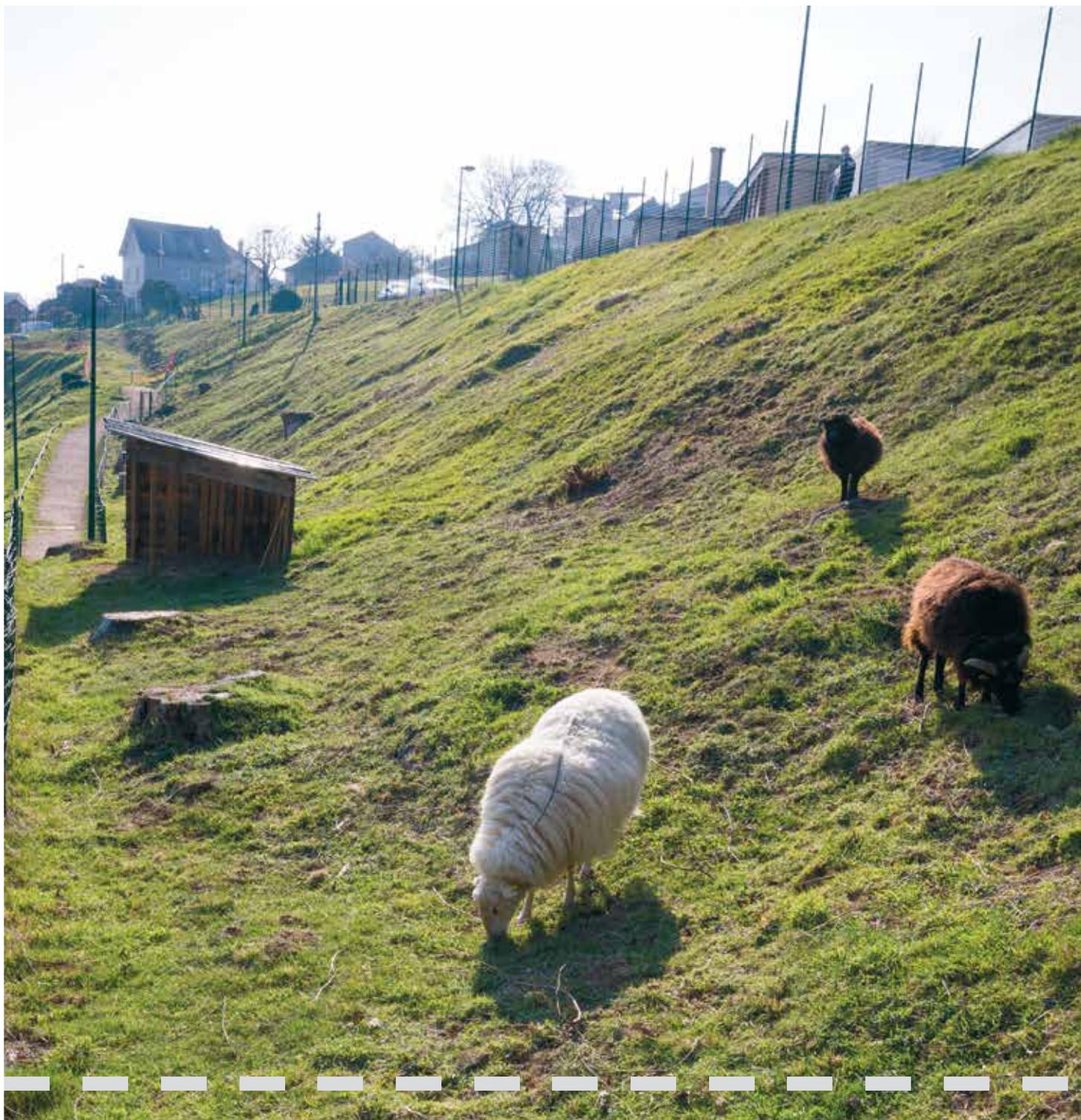
Depuis le 1^{er} mars, Mathieu Vinatier a repris les rênes de la pâtisserie Rochais avenue Victor-Hugo. L'ancien apprenti, formé pendant dix-neuf ans par Claude Rochais, souhaite poursuivre le travail de son mentor : « c'est finalement une suite logique, un passage de relais, une continuité. J'aime tout particulièrement le travail des pièces montées,

des gros gâteaux. Les clients apprécient nos pâtisseries et ils sont fidèles ». Le chef propose quelques nouveautés pour attirer les gourmands et souhaite également transmettre sa passion du métier à des apprentis.

Du côté de la maison Pouget, il y a aussi du renouvellement : Julien Breuil porte désormais le tablier de chef pâtissier (Maison Julien). Ce passionné compte bien mettre à profit ses douze années de restauration dans des palaces et six années en pâtisserie boutique pour régaler la clientèle. « Cette pâtisserie existe depuis 1890, une longévité à laquelle je compte bien contribuer en poursuivant notamment le travail de Bertrand Pouget. Ma touche personnelle se retrouvera dans de nouvelles créations comme le CaraMia, les macarons ou encore le chocolat ».

Un régal pour les yeux et les papilles, chacun dans son style et avec sa clientèle. Pas de doute, Tulle doit faire des envieux...

 Orfèves, 21 av Charles-de-Gaulle ; Bon-Bon, 101 av Victor-Hugo ; Rochais, 9 av Victor-Hugo ; Maison Julien, 6 place Emile Zola et 9 av Winston-Churchill



A TULLE, LES IDÉES FLEURISSENT

Depuis plus de dix ans, la Ville a engagé des actions dans le but de mieux préserver la santé et l'environnement de ses habitants. Aujourd'hui, les efforts de la collectivité se retrouvent dans de nombreux domaines et font de l'Environnement un enjeu transversal. La nouvelle équipe municipale poursuit cet engagement et compte sur la mobilisation des habitants dans ses futurs projets pour aller plus loin dans cette démarche vitale.



A TULLE, LES IDÉES FLEURISSENT

- Le verger du Puy Saint Clair va être étoffé de quelques arbres fruitiers supplémentaires, les bacs en bois ont été remis en état et des bancs et des poubelles ont été installés.

Quel est le point commun entre un mouton Ouessant, des ruches, des plantes vivaces et la végétalisation des cimetières? L'environnement. La concertation citoyenne et les nouveaux enjeux écologiques ouvrent de nouvelles pistes de réflexion pour ce nouveau mandat et consolident l'existant. Tulle mag vous propose un petit tour d'horizon de certains dispositifs déjà mis en place à Tulle et des nouveautés impulsées par l'équipe municipale.

TULLE, VILLE FLEURIE

Cette année, le service des espaces verts souhaite fleurir la ville autour d'un thème : le centenaire de la mort d'Edmond Perrier (1844-1921). Ce projet original associe différents services de la collectivité (Services techniques, Archives, Communication, Culture) ainsi que des établissements scolaires et des associations. Rue Jean-Jaurès, square Lovy, parc de la Mairie, Lycée Edmond-Perrier...

différents panneaux vont être installés durant le mois de mai pour revenir sur l'histoire de cet illustre Tulliste, enseignant et zoologiste. Les massifs seront agrémentés d'une palette végétale à dominante de bleu pour rappeler son travail sur la faune marine. Des œuvres artistiques seront également installées dans des ronds-points pour accompagner ce fleurissement éclectique (plus d'infos sur www.agglo-tulle.fr). Une initiative originale pour conserver notre deuxième fleur au concours « Villes et Villages Fleuris ». Tulle fait en effet partie des 4471 communes labellisées et compte bien défendre son titre en juillet prochain, qui récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie avec une démarche écoresponsable.

PERMIS DE VÉGÉTALISER

La Ville de Tulle met en place un nouveau dispositif intitulé « le permis de végéTull'iser » qui a pour but de laisser plus de place à la nature grâce à l'aide des habitants. Des jardiniers volontaires qui vont avoir pour

mission de ramener de la verdure en ville : espaces publics enherbés, pieds d'arbres, pas de portes,... toutes les initiatives sont les bienvenues.

« L'objectif est à la fois esthétique et environnemental, précise Magalie Mas, responsable des actions environnementales. La végétalisation permettra de rafraîchir l'air, d'embellir l'espace urbain, de favoriser la biodiversité et d'offrir la possibilité à chaque Tulliste de ramener un peu de nature en ville ».

Ce permis est délivré gratuitement (formulaire en mairie ou sur le site www.agglo-tulle.fr). Les demandes sont étudiées par les services municipaux (faisabilité technique). Si tout est conforme, le permis de végétaliser est accordé pour un an renouvelable et la Ville peut fournir, si besoin, de la terre et des végétaux (cf liste dans le guide du permis de VégéTull'iser). Les jardiniers amateurs s'engagent de leur côté à assurer la réalisation de leurs projets et à entretenir leurs plantations. Une initiative originale pour encourager les citoyens à s'investir dans leur rue et leur quartier pour leur cadre de vie.

DES INITIATIVES À ENCOURAGER

Les associations de quartier se mobilisent à leur façon pour embellir l'espace public. Parmi ces actions, la création d'un jardin partagé au square Renteria par l'association les Copains de la Barrière (contact : cop-barriere@gmail.com). Les bénévoles ont investi cet espace public pour créer un potager et surtout redonner un certain attrait à ce lieu de passage souvent fréquenté par les collégiens et les lycéens. Une association active qui mobilise régulièrement les habitants et les associations de quartier pour différentes actions : nettoyage, semis, marche, apéro...

Dans quelques semaines, les habitants du quartier seront invités par la Ville à participer à l'opération « On sème à Tulle ». L'idée : semer un mélange de fleurs vivaces et pollinisatrices le long des murs, dans les escaliers, entre les interstices de terre et de bitume pour éviter la propagation des « mauvaises herbes ». « Depuis la mise en place du zéro phyto, beaucoup de Tullistes font remonter aux élus la présence de

LES CHIFFRES / CLES

1500

M² SONT MIS À LA DISPOSITION DU COLLECTIF DU PUY SAINT-CLAIR

8

AGENTS SE RÉPARTISSENT LES MISSIONS DES ESPACES VERTS

2010

LES ÉLUS DE LA VILLE S'ENGAGENT DANS LA DÉMARCHE 0 PESTICIDES, ILS SONT ENCORE DES PRÉCURSEURS

5

RUCHES VIENNENT D'ÊTRE INSTALLÉES DANS LES JARDINS DU CŒUR À BOURBACOU, À PROXIMITÉ DES JARDINS OUVRIERS

2018

LA VILLE OBTIENT DEUX FLEURS AU CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS



5 élèves en première année de Brevet Professionnel Métallerie au CFA Bâtiment ont réalisé cette méduse en fer. Environ 15 heures de travail ont été nécessaires pour donner vie à cet animal marin exposé sur le rond-point de Souilhac dans le cadre du centenaire de la mort d'Edmond Perrier.

RENCONTRE AVEC UNE, ELUE



STÉPHANIE PERRIER,
ADJOINTE EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT, DES
ESPACES VERTS ET DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

TULLE MAG: *La contribution active des habitants est au cœur de vos projets environnementaux. Pourquoi ?*

Aujourd'hui, nous devons être pragmatiques. Nous avons moins d'agents et la charge de travail reste la même. Il nous faut également répéter des opérations et/ou prendre plus de temps dans le cadre de notre démarche environnementale zéro phyto. Il est donc primordial d'associer les habitants à nos projets. La concertation citoyenne a également fait émerger cette envie des Tullistes d'être plus associés à la prise de décision et de participer à la mise en œuvre de différents projets. Il est important pour moi que les gens se réapproprient leur quartier, leur rue, avec l'aide de la mairie. Le permis de végétulliser va dans ce sens, ou encore la signature de conventions avec des associations de quartier qui ont des projets comme le jardin au Puy St Clair. De petites actions individuelles ou collectives que nous devons encourager car seuls, nous ne pourrions changer l'image de la ville. Depuis le confinement, les gens ont envie d'améliorer leur cadre de vie et nous devons profiter de cet élan.

TULLE MAG: *La transformation du square du Chandon est attendue par les habitants du quartier. Elle aura lieu par étapes ?*

Oui, car l'espace est grand et nécessite plusieurs interventions étalées dans le temps. Aujourd'hui, malgré le passage des services techniques pour l'entretien, ce site est dans un état déplorable. Les habitants souhaiteraient pouvoir profiter de ce coin de verdure. Nous avons mené une enquête qui a révélé le manque de signalétique et d'accès, et deux pistes de réflexion ont été proposées : l'aménagement d'un jardin partagé et la création d'un espace pour les enfants et les jeunes. Le CFPPA de Naves travaille actuellement sur l'aménagement paysager de la partie basse du square. Il nous apporte son expertise et son savoir-faire. Les élèves du Lycée Edmond-Perrier sont aussi associés pour créer un lieu de détente. Ce site a un potentiel que nous devons exploiter. Les aménagements se feront par étapes, avec des collaborations diverses.

TULLE MAG: *La réduction des déchets est aussi un enjeu environnemental important pour vous ?*

Oui, toutes les initiatives dans ce domaine sont indispensables. En 2023, l'Europe prévoit l'obligation pour les Etats-membres de mettre en place une gestion séparée des biodéchets, c'est pourquoi il faut progresser rapidement dans le développement du tri des déchets organiques. Avec Clément Vergne, conseiller municipal, nous souhaitons développer un nouveau projet : l'installation d'un poulailler collectif dans le parc de la mairie pour inciter les Tullistes à différentes alternatives pour réduire leurs déchets. Une poule à elle seule consomme jusqu'à 150 kg de déchets organiques par an. Mais pour que cela soit réalisable, nous devons mobiliser des volontaires pour réfléchir ensemble à la faisabilité du projet (contact : magalie.mas@ville-tulle.fr).



- La végétalisation des cimetières se poursuit avec de nouveaux semis au printemps. Des plantes vivaces fleuries vont également être semées entre les intertombes qui appartiennent à la Ville.



- Les élèves du CFPPA de Naves sont venus, début mars, effectuer les mesures pour l'aménagement paysager du square du Chandon sur lequel ils doivent plancher.



- Les agents des Espaces verts n'utilisent plus de désherbants, d'insecticides ou de fongicides et adaptent leur pratique pour embellir la Ville naturellement.

« mauvaises herbes » dans les rues, explique Stéphanie Perrier, adjointe au maire. Avec cette opération, nous souhaitons sensibiliser de nouveau la population à cette démarche sans pesticides qui favorise l'apparition d'herbes et de fleurs en ville ». De nouvelles opérations de ce type sont à envisager dans les autres quartiers de la ville. Avis aux volontaires !

Une autre initiative est également encouragée par la municipalité : la création d'un jardin partagé dans le parc du Puy Saint Clair (entre le parking St Pierre et l'école Turgot). Un collectif d'habitants a décidé de se mobiliser pour créer et entretenir des plantations sur les hauteurs de la ville (contact : Victor Corcuera 06 67 10 63 42). La Ville, propriétaire du site, leur met à disposition cet espace naturel, ainsi qu'un composteur collectif, du terreau et divers matériaux. Ce parc en terrasses, peu connu mais qui offre une vue imprenable sur Tulle, accueille déjà un verger et un petit jardin initiés par la Ville et l'école Turgot.

« L'école a mis fin à l'utilisation du site et depuis ce sont les agents du service espaces verts qui entretiennent l'espace enherbé, précise Claire Freyssac, responsable du pôle espaces publics et environnement. Nous allons enrichir les plantations avec quelques vivaces et des fruitiers, mais l'implication des habitants est indispensable pour assurer l'en-

retien quotidien ». Ce nouvel espace est propice à la détente et au développement du lien social.

DES ALTERNATIVES INNOVANTES

Depuis 2019, la commune s'est lancée dans l'éco-pâturage avec un âne et 10 moutons dans le parc du centre de loisirs du Chambon. Le cheptel s'est agrandi et compte aujourd'hui 13 moutons et un âne.

En 2020, trois de ces ovins ont déménagé sur un nouveau terrain de jeu, derrière les tribunes du stade Alexandre-Cueille. Une nouvelle zone d'éco-pâturage très pentue et difficile d'accès pour les équipes des services techniques en charge de l'entretien.

En 2021, la Ville investit un nouvel espace dans le quartier des Fages pour l'entretien naturel d'une parcelle située à proximité d'une zone pavillonnaire. Quatre moutons de race Thônes et Marthod vont y pâturer dans quelques jours.

Les services techniques ont installé une cabane, consolidé les clôtures et comptent sur les habitants du quartier pour veiller sur leurs nouveaux voisins à quatre pattes. Une alternative aux engins mécaniques qui participe à la diversification de la faune et de la flore et au développement des interactions sociales.

Par ailleurs, les ruches dans le parc de la mairie (depuis 2013) et dans un

pigeonnier au Chambon (depuis 2019) sont toujours présentes. Les abeilles attendent le retour des beaux jours pour butiner en ville.

L'équipe des espaces verts s'est également engagée dans un plan de végétalisation des cimetières de Cueille et du Puy Saint Clair. En effet, depuis 2017, l'usage des produits phytosanitaires est interdit dans les lieux publics pour protéger la santé des visiteurs et préserver l'environnement. Tulle a choisi d'enherber progressivement les allées gravillonnées de ces lieux de recueillement. « Fin septembre, les agents ont retiré une partie des gravillons pour semer des plantes herbacées résistantes à la chaleur, au gel et au piétinement. Les résultats sont déjà visibles mais il faudra encore un peu de patience et de compréhension de la part des utilisateurs », conclut Claire Freyssac.

Cette adaptation des méthodes de travail s'inscrit dans le temps. Les agents sont moteurs dans la réalisation des projets portés par la municipalité (« massif à croquer » au square Lovy, élagage raisonné, plantation de plantes vivaces et d'arbres...).

Une transition écologique progressive pour le bien-être de tous et pour l'amélioration de notre cadre de vie. Pour l'équipe municipale et les services, il est primordial aujourd'hui encore plus qu'hier de construire ensemble un environnement responsable.

LES INFOS EN PLUS

UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT

Tulle aggro dépense chaque année 100 000€ pour la collecte des déchets verts à Tulle. Pourtant, il existe des solutions pour valoriser et réduire nos déchets organiques.

Des conteneurs à déchets verts peuplent encore notre cité, une centaine environ. Ils servent à récupérer la tonte d'herbe, les feuilles mortes ou encore les épluchures (les branches, racines ou troncs sont interdits). Des biodéchets de cuisine ou de jardin, pourtant faciles à valoriser, surtout avec un jardin, grâce au paillage, au broyage ou au compostage. Des composteurs collectifs peuvent être installés dans les quartiers par Tulle aggro (05 55 20 84 21), alors pourquoi jeter quand on peut valoriser !

www.reduisonsnosdechets.fr

Inscrivez-vous sur les listes électorales pour voter !

Les prochaines élections régionales et départementales se dérouleront cette année. En raison du contexte sanitaire, ces élections, prévues initialement au mois de mars, ont été reportées aux 13 et 20 juin prochain.



QUI DOIT S'INSCRIRE ?

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui ont fait la démarche « recensement » citoyen à Tulle à partir de 16 ans mais il convient de vérifier sur le site service-public.fr (interroger sa situation électorale).

L'inscription est automatique pour une personne qui a acquis la nationalité française après 2018. Vous pourrez vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote sur le même site.

EN CAS DE DÉMÉNAGEMENT

Il est indispensable de fournir à la mairie un nouveau justificatif de domicile de moins de trois mois (les factures mobiles ne sont pas acceptées).

En cas de changement de bureau de vote à la suite du déménagement, une nouvelle carte électorale vous sera adressée.

COMMENT S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

En ligne : sur le site service-public.fr

Sur place : en vous présentant en mairie. Vous devrez fournir une pièce d'identité en cours de validité, un justificatif de domicile de moins de trois mois et le formulaire cerfa n°12669*02 (disponible en mairie).

Une fois l'inscription effectuée, votre carte électorale sera envoyée par courrier à votre domicile, au plus tard 3 jours avant le scrutin.

QUAND S'INSCRIRE ?

L'inscription sur la liste électorale est possible au plus tard le sixième vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin, soit le 7 mai.

Des dérogations sont possibles au titre de l'article L30 du code électoral. A noter : les jeunes qui atteignent la condition d'âge la veille du premier tour de scrutin ou du second tour peuvent demander à s'inscrire sur les listes électorales afin de participer au scrutin.

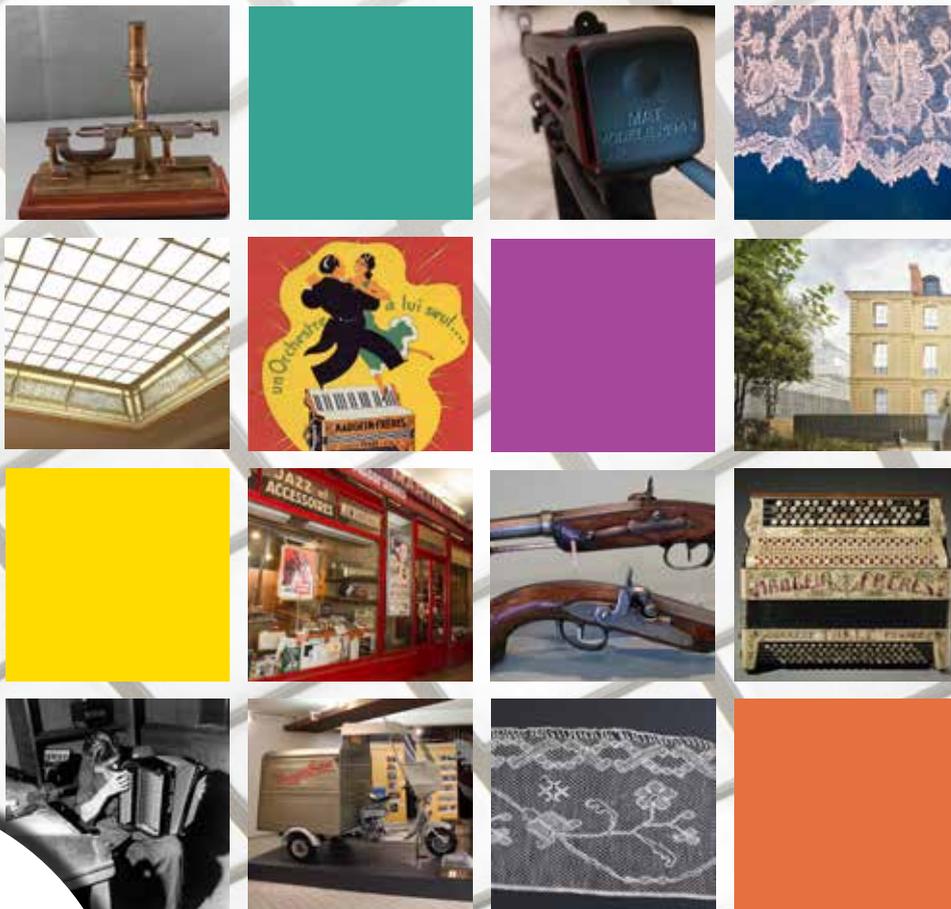
VALIDITÉ DE LA CARTE ÉLECTORALE

Pour les personnes déjà inscrites sur les listes électorales, la dernière carte d'électeur reçue est toujours valable,

Pour les personnes qui se sont inscrites sur les listes électorales après le 7 février 2020, une nouvelle carte sera envoyée à l'adresse indiquée lors de l'inscription.

 Mairie - Plateforme d'accueil : 05 55 21 73 00 ou admin@ville-tulle.fr

RETROUVEZ
LA CITÉ DE L'ACCORDÉON
ET DES PATRIMOINES
SUR LE NOUVEAU SITE INTERNET
cap.agglo-tulle.fr



PÔLE MUSÉE - 1 rue du 9 juin 1944 19000 Tulle - 05 55 20 28 28

Les rendez-vous

1^{ER} AVRIL AU 29 MAI

SAMEDI 10 AVRIL

10 AU 30 AVRIL

MARDI 13 AVRIL

MERCREDI 14 AVRIL

VENDREDI 23 AVRIL

SAMEDI 1^{ER} MAI

SAMEDI 15 MAI

DU 15 MAI AU 19 SEPTEMBRE

DU 15 AU 31 MAI

25, 26 ET 27 JUIN

JUSQU'AU 4 JUILLET

DIMANCHE 4 JUILLET

EXPOSITION

De Mauër à La Chapelle-aux-Saints, nos deux ancêtres européens Hall d'exposition, médiathèque Eric-Rohmer, exposition franco-allemande bilingue sur l'homme de Neandertal. **ENTRÉE LIBRE**

LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE !

11h à 12h30, en mairie, Bernard Combes tient une permanence ouverte aux Tullistes (sans rdv)

ON NE FAIT PAS QUE DANS LA DENTELLE

Exposition à la Cour des arts sur les métiers de l'argile et du fil, dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art.

ENTRÉE LIBRE

www.lacourdesarts.org

DON DU SANG

14h à 19h, salle Latreille uniquement sur rendez-vous
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

DON DU SANG

14h à 19h, salle Latreille uniquement sur rendez-vous
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

LE CHAMBON DÉAMBULE

16h, départ de la place Jean-Tavé en musique avec les enfants de l'accueil de loisirs

www.agglo-tulle.fr

STANDS DES ÉLUS

9h30 à 11h30, les élus de la Majorité sont présents sur les marchés de la gare et de la Cathédrale pour échanger avec les habitants

NUIT DES MUSÉES *

16h à minuit au musée du Cloître. **GRATUIT**

www.agglo-tulle.fr

POINCTS EN SUSPENSION

Exposition des oeuvres d'Annie Bascoul au Musée du Cloître.

ENTRÉE LIBRE

www.agglo-tulle.fr

SAINT-CLAIR *

La fête foraine est de retour à Tulle

www.agglo-tulle.fr

NUITS DE NACRE

www.accordeon.org

PLANTONS LE DÉCOR ! *

Inscriptions possibles pour participer au concours des balcons, terrasses et jardins fleuris organisé par la Ville. **GRATUIT**

www.agglo-tulle.fr

TULLE BRIVE NATURE *

Les inscriptions sont ouvertes

latullebrivenature.com

* PLANTONS LE DÉCOR -

15 MARS AU 4 JUILLET

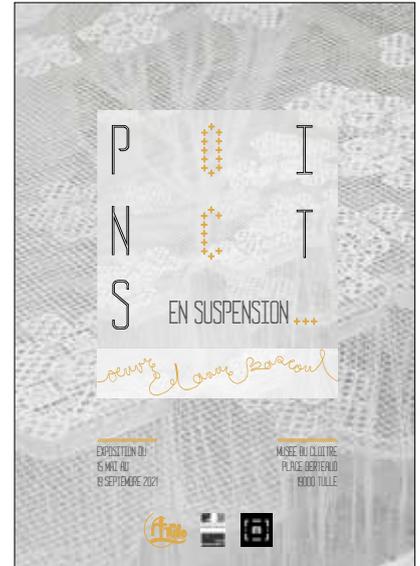


La Ville organise le concours de « balcons, terrasses et jardins fleuris » afin de favoriser les initiatives pour embellir la ville. Ce concours est gratuit et comprend trois catégories : maisons avec jardin ; balcons, terrasses, rebords de fenêtres ; abords de locaux commerciaux ou associatifs, jardins ouvriers, espaces collectifs.

Inscriptions avant le 4 juillet : magalie.mas@ville-tulle.fr ou 05 55 21 73 00 en précisant ses coordonnées et sa catégorie

* NUIT DES MUSÉES -

SAMEDI 15 MAI



Si les conditions sanitaires le permettent, l'équipe du musée du Cloître accueillera le public à partir de 16h pour une soirée placée sous le signe de la dentelle. L'artiste Annie Bascoul et la dentellière Sylvie Velghe seront présentes et pour parfaire cette soirée, deux spectacles autour du geste, de l'amour et de la musique seront proposés (réservation au 05 55 26 91 05).

Programme complet sur www.agglo-tulle.fr

* SAINT-CLAIR -

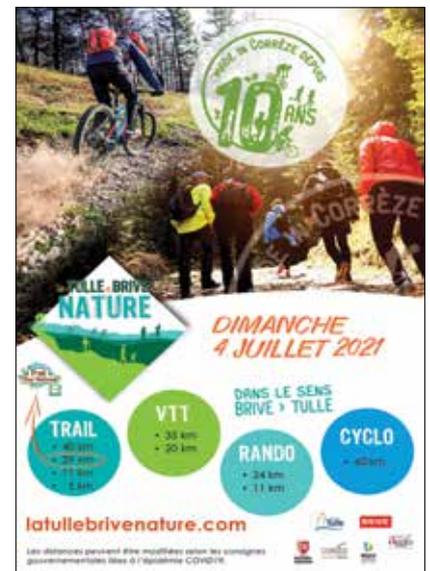
15 AU 31 MAI



Les forains seront en principe présents à Tulle pour deux semaines de fête (selon les directives de la Préfecture). Sur les places Gambetta et Brigouleix sont prévus une soixantaine de forains. La célèbre grande foire aura lieu mercredi 26 mai jusqu'à 19h (quai de la République au pont de la Barrière). Le traditionnel feu d'artifice des forains viendra clore cette édition le samedi 29 mai.

* TULLE-BRIVE NATURE -

DIMANCHE 4 JUILLET



La dixième édition se fera dans le sens Brive/Tulle avec un site d'arrivée à l'Auzelou. 250 km de parcours, toutes disciplines confondues (VTT, trail, rando, cyclo), seront balisés pour le plus grand plaisir des participants. Départs échelonnés, pas de ravitaillement mais les navettes sont maintenues.

Parcours et inscriptions sur www.latullebrivenature.com

MAJORITÉ MUNICIPALE

LA PROPRETÉ EST AUSSI L'AFFAIRE DE CHACUN

La propreté de notre ville, du moins celle des espaces publics, c'est d'abord le travail des 20 agents du service municipal de propreté. Chacun peut les voir dans les rues tous les jours (sauf le dimanche). Et c'est vrai qu'ils ne chôment pas. Celui que l'on voit moins, c'est l'agent qui nettoie quotidiennement (sauf le dimanche) les 13 toilettes publiques réparties dans la ville.

Il peut exister aussi des personnes qui s'engagent bénévolement pour contribuer activement au nettoyage de leur ville. Elles sont rares. C'est le cas de Jérôme Bouilly (voir page 11), dont l'engagement est soutenu naturellement par la Mairie.

À l'opposé, il y a des habitants qui jettent dehors, dans la rue, déchets et détritiques, vieilleseries et rebuts, comme au Moyen-Âge. Ils jettent très souvent n'importe où un peu n'importe quoi : bouteilles, cannettes, papiers plus ou moins gras, cornets de frites vides, cartons, vaisselle brisée, mégots de cigarettes... Alors que les poubelles sont là pour ça, pas très loin.

Il y en a aussi qui se débarrassent dans la rue, parfois dans un ravin ou des broussailles, d'un matelas, d'un canapé, d'une cuisinière... Alors que plusieurs déchèteries sont à la disposition des habitants autour de Tulle précisément pour recevoir ces objets encombrants, les stocker, voire les recycler. Et quand on ne peut les évacuer soi-même, on peut faire appel à la mairie pour que des agents viennent s'en charger, moyennement une somme modique.

AMENDES À LA CLEF

Le dépôt sauvage de déchets est punissable par la loi et ses auteurs peuvent donc recevoir une amende. Tout comme ceux qui, se promenant avec leur chien, abandonnent des déjections canines dans la rue. De même que les auteurs de graffitis sur les murs.

Tout le monde préfère naturellement vivre et se promener dans une ville propre. Alors à chacun de faire au moins la part minimum : ne pas contribuer à la salir.

On peut aussi faire un peu plus, pour le désherbage des trottoirs par exemple : la réglementation prévoit qu'il peut être assuré par les riverains (propriétaires ou locataires).

Des progrès ont déjà été accomplis. La Mairie est consciente que l'on peut encore mieux faire, sans trop alourdir les dépenses de la Ville. C'est ainsi qu'une équipe d'agents en insertion sera constituée prochainement pour assurer un nettoyage régulier dans les quartiers moins fréquentés que le centre-ville.



PATRICK BROQUERIE

Conseiller municipal délégué à la Propreté urbaine, à l'Accessibilité et aux Commémorations

OPPOSITION MUNICIPALE

«CELUI QUI EXCELLE À RÉSOUDRE LES DIFFICULTÉS LES RÉSOUT AVANT QU'ELLES NE SURGISSENT» (SUN TSU)

Un an que nous sommes élus, un an que le virus covid 19 est venu changer notre quotidien. Une fois n'est pas coutume et comme rien n'est comme avant, c'est à deux voix que nous avons décidé de vous interpeller dans cette tribune. A deux voix, nous sommes complémentaires et pertinents, à deux voix nous sommes représentatifs. Cette richesse de l'échange à plusieurs, la majorité installée au sein de ce Conseil municipal semble ne pas la percevoir. Est-elle persuadée de détenir la vérité ? A-t-elle peur que nos propositions soient pertinentes ?... Dommage, les Tullistes en pâtissent.

Si cette majorité gouvernante excelle dans l'art de la communication, capable de transcender un épiphénomène en action majeure du programme de la mandature, de présenter un projet communautaire en réussite municipale, il faut reconnaître que les mesures lancées pour traiter de l'aspect sanitaire de cette crise sont plutôt adaptées. Nous pensons aux centres de vaccination, à la gestion des cas Covid au sein des écoles de la Ville. Nous adressons d'ailleurs à l'ensemble des personnels municipaux et plus particulièrement à ceux rattachés aux écoles nos remerciements et nos encouragements pour leur engagement. Cependant, aborder cette crise sous le seul angle sanitaire ne traitera pas de la globalité du problème. Quelles actions envers nos aînés isolés ? oubliées les attentions du plan canicule. Quelles actions envers nos étudiants tullistes ? réduits à vivre derrière leurs écrans, sans lien social, sans activité physique. Quelles actions envers nos apprentis dont les patrons n'ont plus d'activité ? Quelles actions envers la culture, le théâtre, le cinéma ?... notre environnement a changé. SHOPIN'TULLE, plateforme numérique de vente en ligne présentée lors du dernier conseil municipal arrive bien tard.

Décliner le programme de la majorité pensé en 2020 n'a plus de sens. Les hypothèses ont changé. A l'image du Conseil départemental qui valorise nos produits auprès des Parisiens, qui lance une opération séduction envers les urbains, qui renforce les dispositifs contre le décrochage scolaire, mettons en place une politique ambitieuse, une politique d'anticipation et plutôt que de se focaliser sur la misère, tel l'optimisme de Winston Churchill, voyons l'opportunité dans chaque difficulté.



**MICHELINE GENEIX
JEAN-FRANÇOIS ROCHE**

Conseillers municipaux d'opposition

Stationnement

- Tous les jours 30 min gratuites de stationnement (ticket à valider aux horodateurs)
- Gratuit entre 12h et 14h, le samedi, dimanche et jours fériés
- Les parkings du Pas Roulant et Gabriel-Péri sont gratuits
- Les parkings Saint-Pierre et Souletie sont gratuits le samedi

www.agglo-tulle.fr



La mairie au quotidien

HORAIRE D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR :
www.agglo-tulle.fr

ou 05 55 21 73 00

 ville de tulle - officiel

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

- Les lundi, mardi, jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi : de 8h30 à 18h30 sans interruption
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Médiateur urbain

Vous rencontrez un problème de voisinage ? Didier Peuch, médiateur urbain est à votre disposition.

Ni avocat, ni juge, son rôle est de proposer des solutions et des compromis qui pourront apaiser et résoudre vos conflits.

didier.peuch@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 16

TULLE pratique



Un rendez-vous avec les élus ?

Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer votre situation personnelle ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat des élus :

secretariat.maire.elus@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 93 ou 05 55 21 73 76

Mes poubelles

COLLECTE DES SACS JAUNES

Si votre quartier est équipé d'un container de couleur jaune, vous devez désormais y déposer vos déchets.

DÉCHETTERIE DE MULATET

Gratuite pour les particuliers.

Ouverte du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le jeudi.

www.agglo-tulle.fr

Démarches en ligne

Acte de naissance, carte d'identité, passeport, livret de famille... de nombreux formulaires sont accessibles gratuitement sur le site de la ville. Aucun paiement n'est demandé pour ce type de demande, en cas de doute contacter le service Population :

etat.civil@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 00

TULLE mag

n° 153 - Avril/Mai 2021

Directeurs de la publication

Bernard Combes, maire et Jacques Spindler, adjoint au maire

Rédaction : Sophie Carlat

Photographies : Frank Barrat-Arnal

Mise en page : Mathieu Morel

Création de la maquette

Concordance.s/Michel Delon (Tulle)

Impression : Maugein imprimeurs sur du papier issu de forêts durablement gérées

ISSN : 2139-2226 • Tirage : 10 500 exemplaires

Dépôt légal : Avril/Mai 2021

NUITS DE NACRE TULLE



nouveau
Souffle

25/26/27 JUIN 2021